



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés de recrutement dans les secteurs sanitaire, social et médico-social

Question écrite n° 42593

Texte de la question

Mme Emmanuelle Anthoine appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés de recrutement dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Les établissements de ces secteurs rencontrent effectivement de telles difficultés de nature à compromettre la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes vulnérables. Il s'agit d'une tendance de long terme mais qui se trouve particulièrement exacerbée en 2021. Les conséquences de ce déficit de recrutement sont graves : baisse d'activité des établissements, perte de chance pour les patients, fermetures de services et d'établissements, retours en famille contraints de résidents, impossibilité de personnaliser et d'adapter l'accompagnement proposé, refus de prises en charge à domicile, épuisement professionnel des intervenants, augmentation de la sinistralité pour les professionnels etc. Alors qu'on regrette qu'aucun projet de loi sur la prise en charge du grand âge et de la dépendance n'ait été proposé au Parlement en dépit d'annonces successives sur plusieurs années, il devient de plus en plus urgent de mettre en œuvre une revalorisation des métiers de l'accompagnement afin notamment de résoudre ces problèmes de recrutement. De nombreuses solutions pourraient aisément être proposées : pérennisation et extension des revalorisations salariales décidées à l'occasion du Ségur de la santé, actions de communication et de sensibilisation pour valoriser ces métiers, amélioration de la formation dans ces secteurs, financement de l'amélioration des conditions de travail des professionnels etc. Aussi, elle lui demande les dispositions que le Gouvernement entend prendre dans les plus brefs délais pour mettre fin à la crise de recrutement observée dans les secteurs précités afin de maintenir une offre de service de qualité en établissement ou à domicile en faveur des personnes vulnérables et de leurs aidants.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Anthoine](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42593

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2021](#), page 8260

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)